



Audience d'aménagement de peine

Par **Aleeexx**, le **11/03/2021** à **15:44**

Bonjour , mon conjoint avait une audience programmée pour une demande d'aménagement de peine , le matin le surveillant lui a dit qu'il passerait l'après-midi et l'après-midi on lui a précisé qu'il n'avait aucun document le concernant . Après avoir contacté le Spip qui n'a pas su me donner une réponse à ma question sur le pourquoi du comment il n'est pas passé à son audience, puisqu'elle était bien programmée ..Ma question est vers qui puis-je me renseigner et pour quelle raison n'aurais-til pas été appelé pour son audience ? Merci cordialement

Par **P.M.**, le **11/03/2021** à **17:46**

Bonjour,

Je pense que vous pourriez vous renseigner auprès du Greffe...